

# FICHE DE CHANTIER (Mise à jour mai 2017)

(Arrêté du 24 janvier 2017 modifiant l'arrêté du 31 mars 2011 relatif à la fiche de chantier)

## Légende :

● Mentions obligatoires (surlignées en jaune = nouveautés)

○ Mentions facultatives selon les spécificités du chantier

## **I- LOCALISATION**

1. Nom du (des) propriétaire(s) et coordonnées
2. Nom du (des) donneur(s) d'ordre et coordonnées
3. Nom et coordonnées des entreprises intervenantes
4. Commune(s), département(s)
5. Lieudit
6. Référence de la (des) parcelle(s) forestière(s) ou de la (des) parcelle(s) cadastrale(s)

## **II- FACTEURS DE RISQUES (mentionner « néant » si sans objet)**

### MENTIONS OBLIGATOIRES

1. Caractéristiques du terrain
2. Ouvrages
3. Etat sanitaire du peuplement
4. Risques biologiques

### MENTIONS FACULTATIVES/ SPECIFICITES DU CHANTIER

1. Caractéristiques du terrain

- Déclivité
- Précipices
- Failles
- Barres rocheuses
- Zones humides
- Plans d'eau
- Cours d'eau
- Sources

2. Ouvrages

*Ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution*

- Lignes électriques aériennes
- Lignes électriques enterrées
- Conduite d'eau ou d'autres fluides
- Pièces d'eau
- Fossés d'irrigation
- Gazoducs
- Oléoducs

*Conduites de forçées de centrales hydroélectriques*

*Voies de circulation*

- Voies accessibles aux véhicules à moteur
- Chemins balisés
- Canaux
- Voies ferrées

#### *Ouvrages divers*

- Bâtiments
- Puits et ouvrages divers (éventuellement en ruine)
- Carrières
- Vestiges miniers
- Vestiges militaires

#### *Autres risques*

- Restes de conflits armés
- Chasses
- Zones piégées

### 3. Etat sanitaire de la forêt

- Chablis et arbres encroués à risques spécifiques
- Proportion d'arbres morts, dépérissant.....
- Arbres atteints d'affections susceptibles de présenter un danger pour les travailleurs.

### 4. Risques biologiques

- Borréliose de Lyme
- Hantavirose
- Encéphalite à tiques
- Leptospirose
- Échinococcose
- Rage
- Affections provoquées par les chenilles processionnaires
- Affections provoquées par les piqûres de frelons et autres hyménoptères.

## **III- SECOURS**

- 1- Accès au chantier (indications permettant de guider les secours extérieurs)
- 2- Point (s) de rencontre pour sauvetage terrestre (si pertinent)
- 3- Couverture téléphonique

## **IV- MESURE DE SECURITE EN CAS D'INTERVENTIONS SIMULTANÉES OU SUCCESSIVES ( mentionner néant si sans objet)**

- 1- Opérations concernées
- 2- Entreprises concernées
- 3- Mesure(s) de sécurité pour prévenir le(s) risque(s) lié(s) à l'intervention simultanée ou successive

## **V- SIGNATURES**

- 1- Date et signature du donneur d'ordre
- 2- Dates et signatures de chaque chef d'entreprise intervenante sur le chantier